

MIEUX AMÉNAGER LES QUARTIERS DE GARE EN ARTICULANT URBANISME ET MOBILITÉ

1 jour

690 € HT, Élu : tarif modulable.
Déjeuner inclus

19 septembre 2023

Au cœur des projets de transport et des projets urbains, les stations, gares et pôles d'échanges doivent plus que jamais être considérés comme des lieux stratégiques. Parties intégrantes d'un quartier, tous les modes de mobilité urbaine s'y croisent, avec des flux souvent massifs, dessinant une « aire de chalandise » dont l'échelle et le fonctionnement ne sont pas faciles à appréhender. Au-delà des enjeux d'intermodalité, les quartiers sont par essence des territoires de projet permettant d'articuler urbanisme et mobilité, à différentes échelles. S'ils s'inscrivent dans une diversité de contextes urbains, de dynamiques de marché et d'opportunités foncières, tous doivent mettre en œuvre une stratégie de développement conciliant urbanité et fonctionnalité et facilitant l'accessibilité aux transports depuis un territoire le plus vaste possible.

Cette formation abordera les enjeux de mobilités, d'aménagement et d'urbanisme des quartiers de gare et leur déclinaison opérationnelle à différentes échelles.

Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées.
- Élus et collaborateurs.

Objectifs

Acquérir des bases pour agir en faveur d'une meilleure articulation urbanisme-transport aux différentes échelles.

Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- aborder les questions d'aménagement urbain et d'intermodalité dans les quartiers de gare de manière élargie et transversale en prenant mieux en compte la diversité de ces quartiers ;
- repérer les enjeux de rabattement associés à un quartier de gare, en lien avec le contexte francilien ;
- proposer des pistes d'amélioration, accompagner la stratégie de développement de votre territoire.

Outils pédagogiques

Exposés théoriques et techniques, illustrés d'études de cas d'aménagement de quartiers de gare franciliens et atelier.

Coordination : **Stefan BOVE**, géographe-urbaniste et **Dominique RIOU**, ingénieur-urbaniste transports, L'Institut Paris Region.

Niveau : Il n'y a aucun pré-requis.

Évaluation : l'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes. Le déjeuner (si présentiel) et le dossier documentaire sont inclus dans le prix.

Lieu : L'Institut Paris Region – 15, rue Falguière 75015 Paris.

Inscription

Merci de renvoyer (avant le 12 septembre 2023) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : formations@institutparisregion.fr. Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

Information inscription : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region, délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un format compact, dans un souci permanent de concision et d'actualité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

19 SEPTEMBRE 2023

En fonction de la situation sanitaire, cette formation pourra être proposée en distanciel.

9 H 00

OUVERTURE ET TOUR DE TABLE

- **Brigitte GUIGOU**, responsable Formation à L'Institut Paris Region

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE LA JOURNÉE

- **Stéfan BOVE**, géographe-urbaniste, département Urbanisme et Territoires, L'Institut Paris Region
- **Dominique RIOU**, ingénieur-urbaniste transports, département Mobilité et transports, L'Institut Paris Region

ÉVOLUTION DE LA MOBILITÉ QUOTIDIENNE : FAITS MARQUANTS ET ÉVOLUTIONS CONCERNANT L'INTERMODALITÉ

- **Dominique RIOU**, ingénieur-urbaniste transports, département Mobilité et transports, L'Institut Paris Region

EN ÎLE-DE-FRANCE, QUELS TYPES DE GARES POUR QUELS MODES DE RABATTEMENT ?

- **Dominique RIOU**, ingénieur-urbaniste transports, département Mobilité et transports, L'Institut Paris Region

AGIR EN FAVEUR DE L'INTERMODALITÉ ET ENJEUX DE RABATTEMENT VERS LE TRANSPORT FERROVIAIRE LOURD

- **Société du Grand Paris**

12 H 00 : DÉJEUNER EN COMMUN

13 H 30

S'APPUYER SUR UNE APPROCHE PAR LE PROJET URBAIN ET SUR DES POLITIQUES FONCIÈRES TOUT EN CONTRIBUANT AU SYSTÈME DE TRANSPORT

- **Stéfan BOVE**, géographe-urbaniste, département Urbanisme et Territoires, L'Institut Paris Region

ATELIER PARTICIPATIF

Un exercice de mise en situation, à partir d'un cas francilien, sera proposé aux stagiaires. L'objectif sera de mobiliser les connaissances et savoir-faire acquis lors de la formation pour analyser les besoins spécifiques à un territoire et esquisser des pistes d'amélioration en matière d'articulation urbanisme transport à l'échelle d'un quartier. Les méthodes de design thinking seront mobilisées.

17 H 15 : SYNTHÈSE ET BILAN DE LA FORMATION

17 H 30 : FIN DE LA FORMATION



BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

FORMATION		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT	
Nom :	Prénom :
Fonction :	
E-mail :	Tél. :

ENTREPRISE / ORGANISME	
Raison sociale :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Code NAF :	Numéro SIRET :

Responsable du suivi de l'inscription	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Responsable de formation	
Nom :	Prénom :
E-mail :	Tél. :

Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)	
Raison sociale :	
Dossier suivi par :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	Tél. :

En signant ce bulletin,
j'accepte les conditions générales
de vente disponibles sur le site internet

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.
Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.
L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.



BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr

Contact Béatrice Mercier, secrétariat formation formations@institutparisregion.fr Tél. : 01 77 49 79 14	Courrier L'Institut Paris Region – Formations 15, rue Falguière - 75740 Paris Cedex 15 Internet www.institutparisregion.fr/formations
--	--

Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».

FORMATION		
Intitulé :		
Dates :		
Tarif :	€ HT	€ TTC (TVA 20%)

TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU	
Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j

PARTICIPANT ÉLU *	
Nom :	Prénom :
Fonction ou délégation :	
Élu(e) de la collectivité de	Date de début du mandat actuel
E-mail :	Tél. :

*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité

Accord pour la participation de : _____

Intitulé de la formation : _____

À la journée de formation organisée le(s) à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) : _____

Paiement à envoyer à : L'Institut Paris Region 15, rue Falguière 75015 Paris	<input type="radio"/> chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)
	<input type="radio"/> mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris Region, numéro.....)

B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>)

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à _____
Le _____

Signature et cachet de la collectivité

Nombre de places limité



Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le Ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 27 juillet 2020 pour quatre ans.